



IF Santé
CHARTRES

LA FORMATION AMBULANCIER

Ingénierie de formation

INTRODUCTION

IFSanté de Chartres propose depuis la rentrée
2021 une nouvelle FORMATION :

la formation d'ambulancier



IFSanté
CHARTRES

LA FORMATION

Nous allons aborder lors de cette présentation :

- La formation d'ambulancier
- Une présentation vidéo des missions d'un ambulancier

A l'issue de cette présentation, nous répondrons à vos questions.

Tous les documents sont mis en ligne sur notre site Internet



630 heures d'enseignement théorique
et clinique en institut ou en stage.

Enseignement en institut
=
8 modules

Enseignement en stage réalisé en
milieu professionnel (secteur
sanitaire, établissement de santé
et en entreprise de transport
sanitaire)
=
5 semaines (4 stages)



LES MODULES THEORIQUES

Module 1 : les gestes d'urgence (105 heures)

Module 2 : l'état clinique d'une personne (70 heures)

Module 3 : hygiène et prévention (35 heures)

Module 4 : ergonomie (70 heures)

Module 5 : relation et communication (70 heures)

Module 6 : sécurité du transport sanitaire (35 heures)

Module 7 : transmissions des informations et gestion administrative (35 heures)

Module 8 : règles et valeurs professionnelles



LES DISPENSES DE MODULES POUR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

- Auxiliaires de Puériculture** : dispensés de suivre les modules 4 – 5 - et 7
- Infirmiers, kinésithérapeutes, podologues, ergothérapeutes, psychomotriciens, manipulateurs radio, techniciens labo** : dispensés de suivre les modules 1 – 2 – 3 – 4 – 5 – 7
- Aides-soignants** : dispensés de suivre les modules 2 - 4 – 5 - et 7
- Auxiliaire de vie sociale et assistant de vie aux familles** : dispensés de suivre les modules 4 – 5 et 7

L'ensemble de ces professionnels devront suivre les autres modules ainsi que les stages dédiés à ces modules.



Ambulanciers dans un état de l'UE ayant exercé à l'étranger dans un des états membres de l'UE, sont dispensés des épreuves de sélection.

Mais pour être exemptés de suivre certains modules de formation il leur faudra soumettre un dossier, qui sera présenté au directeur de l'institut de formation qui évaluera avec le comité technique la formation suivie.

Une comparaison de formation sera établie avec le diplôme d'ambulancier.

A l'issue, une dispense de suivi de certains modules peut être émise.

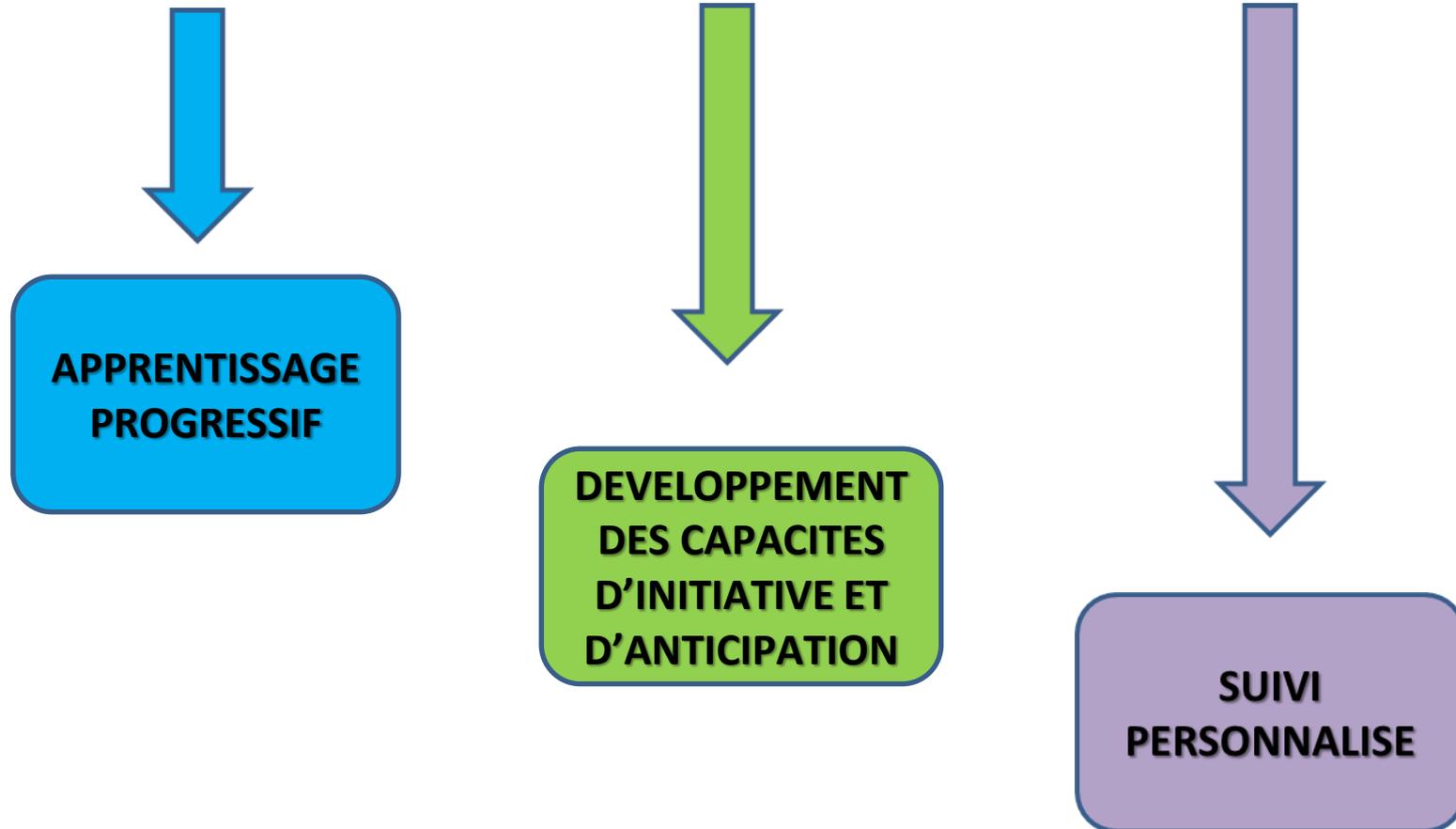


LES STAGES

- ➔ en service de court et moyen séjour
(personnes handicapées ou âgées, pédiatrie, rééducation fonctionnelle) ➔ 1 semaine
- ➔ en service d'urgence ➔ 1 semaine
- ➔ au SAMU ou au SMUR ➔ 1 semaine
- ➔ en entreprise de transport sanitaire ➔ 2 semaines



PRINCIPES ET METHODES PEDAGOGIQUES



CALENDRIER DE LA PROCHAINE SESSION

Session de Septembre 2022 (début formation 30 Aout 2022)

Retrait des dossiers : à partir du 3 janvier 2022 au 8 avril 2022

Epreuves d'admissibilité : 4 Mai 2022

Affichage résultats : 10 Mai 2022

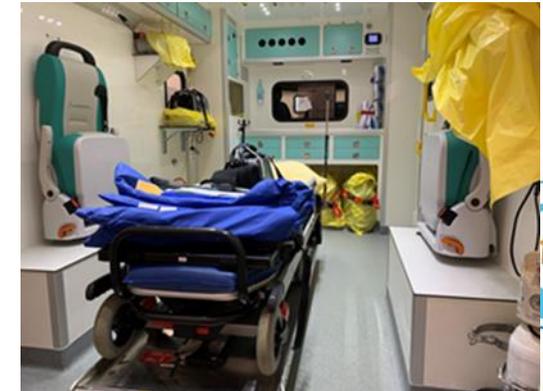
Epreuves d'admission: 9 et 10 Juin 2022

Affichage résultats : 15 Juin 2022

Date de fin de formation : 6 janvier 2023



PHOTOS



Ambulances privées



Le Métier d'ambulancier

Une petite vidéo...



AMBULANCIER.mp4



IFSanté
CHARTRES



Foire aux questions

Retrouvez nous en direct



IF Santé
CHARTRES

MERCI POUR VOTRE ATTENTION



IFSanté
CHARTRES